



Comité de l'Isère de Tennis de Table
Campus de la Brunerie
Bâtiment Aconcagua – 1^{er} étage
180 Boulevard de Charavines
38 500 Voiron
contact@tisiere.com www.tisiere.com



Règlement Sportif – INTERCLUBS

RECAPITULATIF TECHNIQUE	
<u>CLUB ORGANISATEUR</u>	VARCES
<u>DATE</u>	Dimanche 31 mai 2026
<u>DELEGUE</u>	Ulysse Aizac de Hautecloque et Yohann Liot
<u>INSCRIPTION</u>	par fiche dédiée
<u>LISTE DE QUALIFICATION</u>	Addition des points des 3 joueurs ou joueuses (loisirs et compétition sans parties comptés à 450 points).
<u>LISTE DE COMPETITION</u>	Ordre décroissant des points classements sur la base des joueurs et joueuses présents.
<u>MISE EN POULES</u>	NON
<u>MISE EN TABLEAU</u>	Tableau en classement intégral

1. Informations Générales

1.1. Organisateur : VARCES VIF TT

1.2. Date(s) : Dimanche 31 mai 2026

1.3. Lieu(x) : Varcès

1.4. Catégories concernées :

1.4.1. 2 tableaux : POUSSINS/BENJAMINS et MINIMES/CADETS, MIXITÉ CONSEILLÉE

1.4.2. PAS DE JUNIORS

1.5. TABLEAUX :

1.6. Nombre maximum d'équipes par tableau : Tableau de 16 avec classement intégral

1.7. Coefficient : 0,5

2. Inscriptions

2.1. Modalités d'inscription : Fiche d'inscription dédiée

2.2. Les juniors ne peuvent pas participer à la compétition

2.2.1. Date limite d'inscription : 15 jours avant la date

2.2.2. Frais d'inscription : Voir tableau tarif du Livret du Comité



Comité de l'Isère de Tennis de Table
Campus de la Brunerie
Bâtiment Aconcagua – 1^{er} étage
180 Boulevard de Charavines
38 500 Voiron
contact@tisere.com www.tisere.com



2.2.3. Les équipes 1 des clubs sont prioritaires. Les équipes 2, 3, ... sont qualifiées dans l'ordre des points classements s'ils restent des places dans le tableau de 16

3. Conditions de Participation

3.1. Licence obligatoire (type de licence exigé) : compétition ou loisirs

3.1.1. Licence compétition. Les licences loisirs seront transformées automatiquement en licence compétition et facturées aux clubs.

3.2. Classement et éligibilité : Néant

3.3. Autres obligations (certificat médical, autorisation parentale pour mineurs) :

3.3.1. Les licences doivent être en règle avec la certification médicale.

3.4. Possibilité de présenter en cas de licence SANS PRATIQUE SPORTIVE :

3.4.1. JOUEUSE OU JOUEUR MINEUR

3.4.1.1. Un certificat médical de moins de six mois.

3.4.2. **SEULE CES DEUX TYPES DE DOCUMENTS JOINTS A LA LICENCE DONNERONT ACCES A LA COMPETITION.**

4. Format et Déroulement de la Compétition

4.1. Système de jeu (poules, élimination directe, tableau final, consolante) :

4.1.1. **Poules** : Néant

4.1.2. **Tableaux** : Tableaux de 16 équipes maximal en classement intégral.

4.1.3. Format des rencontres et des parties : **Une équipe qui comporte 1 féminine marque 1 point de bonus et remporte la rencontre en cas d'égalité dans le résultat de la rencontre.** Toutes les parties de la compétition se jouent au meilleur des 5 manches. Une rencontre entre deux équipes est constituée de 5 parties dans l'ordre suivant, sans score acquis :

A - Y ; B - X ; Double BC - YZ ; A - X ; C - Z

4.1.4. Répartition des équipes/têtes de série : Addition des points des 3 joueurs ou joueuses présents (loisirs et compétition sans parties comptés à 450 points). (Situation classement mensuel de mai 2026)



Comité de l'Isère de Tennis de Table
Campus de la Brunerie
Bâtiment Aconcagua – 1^{er} étage
180 Boulevard de Charavines
38 500 Voiron
contact@tisere.com www.tisere.com



4.1.5. Placements des équipes en tableau : Par tirage au sort à partir de la liste de compétition selon la méthode décrite dans l'article I.304.2 des règlements fédéraux :

- Si le tableau comporte des têtes de série, elles sont placées dans le tableau de la façon suivante :

- **la tête de série n°1 à la place 1 ;**
- **la tête de série n°2 à la place 2 ;**
- **les deux suivantes par tirage au sort pour les places 3 et 4 ;**
- **les quatre suivantes par tirage au sort pour les places 5 à 8 ;**
- **les huit suivantes par tirage au sort pour les places 9 à 16 ;**

4.1.6. Horaires prévisionnels : La compétition est prévue sur la journée sans pause méridienne.

5. Récompenses

- 5.1. Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés
- 5.2. Les podiums seront effectués en même temps à la fin de la compétition. Tous les joueurs récompensés devront se présenter sur le podium en tenue sportive, aux couleurs de leurs clubs.

6. Dispositions Particulières

- 6.1. En cas d'inscriptions insuffisantes, le Comité se réserve la possibilité de regrouper les tableaux voire d'annuler la compétition.
- 6.2. Les modalités de forfait vous seront rappelées avec la convocation.
- 6.3. Les équipes inscrites ne prévenant pas de leur forfait conformément à ces modalités se verront appliquer une pénalité financière.

7. Annexes

Le présent règlement est établi conformément aux règlements sportifs de la FFTT 2025